

Récit de voyage des membres

{datsopic id=62 align=left}En octobre 2007, Dany et Michel LEPLAT, un couple membre de l'association, est intervenu sur place auprès de familles en détresse... Ils nous livrent via le site internet un récit de leur voyage.

Nous sommes partis à Tana le 27 septembre 2007. Quelques jours avant le départ, nous avons reçu un texto de la directrice de l'école Préférence nous avertissant du décès d'une jeune maman nouvellement parrainée par l'association : Claudine, mère de sept enfants...

{datsopic id=67 align=left}Les causes de l'accident :

Il s'agit d'un décès accidentel dû aux conditions de logement de cette famille qui occupait une partie d'une petite maison et son seul moyen d'accès était une fenêtre. C'est en voulant rentrer chez elle un soir que la maman a perdu l'équilibre, est tombée sur la tête et s'est relevée, puis partie se coucher. Le lendemain matin, un de ses fils l'a trouvée morte sur son lit, sans doute d'une commotion cérébrale.

{datsopic id=55 align=left}Notre inquiétude, outre la perte de la maman, était pour le suivi de la famille, le père étant déjà décédé, lui aussi depuis plus d'un an.

Heureusement dans ce malheur, les grands-parents ont acceptés spontanément de recueillir la majorité de la fratrie. Un des frères, Andrimalala 8 ans, est resté avec une tante sur Antsirabé : il avait déjà l'habitude d'y vivre et Tiana, 2 ans, la petite dernière est allée sur Mahjenga, dans de la famille également.{mospagebreak heading=Contexte&title=L'entraide} L'entraide et la réorganisation familiale

A notre arrivée sur place, nous avons demandé à rencontrer les grands-parents, ainsi que les enfants afin de prendre ensemble les mesures d'aide et de soutien à mettre en place.

Le grand-père : il a environ 65 ans, est asthmatique. C'est le seul ascendant direct vivant (grand-père paternel des enfants).

La grand-mère : âgée de 62 ans, c'est elle qui s'est occupée de l'éducation familiale.

Les enfants : Fédélice (un garçon de 16 ans), Jean- Claude (frère de 14 ans), Jean-Emile (autre frère de 6 ans) et Pascaline une fille de 4 ans.

Interrogés sur leur avenir, les deux grands qui ne sont jamais allés à l'école, souhaitent travailler :

{datsopic id=58 align=right}Fédélice veut reprendre le travail de sa mère : vendre des brosses coco sur le marché pour ce faire il a besoin d'une scie, celle de sa mère a disparu et de quelques cocos d'avance. Il s'agit en fait de couper en deux des noix de coco et chaque moitié est utilisée comme une brosse pour frotter le sol des maisons aussi bien en parquet qu'en ciment peint.

Jean-Claude ira lui aussi sur les marchés pour vendre des sacs plastiques d'emballage : les commerçants les achètent au jour le jour pour emballer leurs ventes aux clients. Quand on parle de commerçants, il s'agit de boutiques minuscules, voire même de simples étals au bord de la rue.

{datsopic id=59 align=left}Jean-Emile et Pascaline seront scolarisés à notre Ecole Préférence : leurs frais d'inscription et de scolarité et aussi de cantine sont payés pour l'année par nos soins pour soulager financièrement les grands-parents qui ont encore à leur charge deux de leurs propres enfants qui suivent aussi des études.{mospagebreak title=L'hôpital}Intervention à l'hôpital

{datsopic id=60 align=left}Comme nous habitons sur place à l'école, nous nous rendons très vite compte que Pascaline a un problème de marche : elle se déplace "en canard" et sa maîtresse nous informe que la petite ne peut pas s'asseoir pour faire ses besoins et qu'il faut la maintenir en position assise.

Dès le lendemain, nous emmenons l'enfant en consultation chez un pédiatre de Tana ; celle-ci diagnostique à la palpation, une luxation congénitale de la hanche gauche. Nous allons ensuite à l'hôpital voir un chirurgien spécialiste des malformations osseuses des enfants : après radio et examen, il conclut à un léger raccourcissement de la jambe gauche consécutif vraisemblablement à une infection antérieure mal soignée ou à une malnutrition de l'enfant.

Il faudra l'hospitaliser pendant trois semaines pour mettre sa jambe en élongation avec un poids approprié et permettre aux cartilages de conjugaison de se reconstituer; ensuite une rééducation sera faite et elle reprendra le chemin de l'école. Dans l'immédiat, Lalaina, notre assistante sociale, qui a accompagné tout le périple médical supervise le maintien de la famille accompagnante et leur alimentation en leur faisant parvenir deux repas par jour: en effet, il faut savoir que si les soins hospitaliers sont gratuits, par contre toute la pharmacie est à acheter par les patients et qu'aucun repas n'est fourni par l'institution et que dans les cas des enfants, un adulte doit être présent 24h/24.

Nous tenons à féliciter Lalaina pour son dévouement, sa disponibilité et son sens de l'organisation: sans elle aucune de nos interventions n'aurait pu être possible, tour à tout interprète et actrice, elle a été le moteur de ce séjour à nos côtés. Merci à elle.{mospagebreak title=Autres soins}Autres soins pour un enfant atteint de faiblesse osseuse

{datsopic id=63 align=left}Mais nous sommes très vite confronté au cas d'Avotririaina : ce petit de trois ans vit dans un institut chez des religieuses malgaches dans le même quartier que notre école. Jean-Claude est venu nous le montrer et nous constatons que ce gamin est constamment porté par quelqu'un de la famille et que lorsqu'il est posé au sol, il s'affale assis et ne marche pas. Nous retournons donc à l'hôpital où un autre médecin de rééducation fonctionnelle, nous informe que le petit est atteint de pieds plats, de genoux valgomes et de faiblesse aux muscles paravertébraux, qu'il a besoin de soins de thalassothérapie ainsi que du port de chaussures orthopédiques.

{datsopic id=64 align=right}Mini-thalasso pour aider Avotririaina :

Accompagnés du médecin qui nous accompagne pour montrer à Lalaina, le mode d'emploi des soins, nous allons sur la côte au sud de Tamatave passer un week-end au bord de la mer. Pendant trois jours, il bénéficiera du bon air marin, de nourriture abondante et variée et de soins appropriés: sable chauds et massages par les vagues de l'océan Indien. Obligés de ramener l'enfant à l'institution religieuse, compte tenu de l'âge des grands-parents qui sont déjà bien occupés avec le reste de la famille, nous espérons qu'il pourra néanmoins supporter ses chaussures orthopédiques que nous lui avons achetées et que son état de santé pourra s'améliorer.

Nous suivrons l'évolution de cette famille grâce aux contacts permanents tant par internet que par textos de Lalaina.

Dany et Michel LEPLAT